Table des matières 2

Table des matières

Principe	· ·
Index	

Principe 3

1 Principe

252 Les ordonnances administratives doivent être présentées de la manière la plus uniforme possible. Aussi doivent-elles respecter un certain nombre de principes. Les principes qui valent pour les actes contenant des règles de droit valent aussi pour elles, à quelques particularités près exposées dans le présent chapitre.

Index 4

Index

- 2 -

252 3

- O -

ordonnance administrative 3